Alerte presse
9 juin 2020

L'Institut Mines-Télécom dans le Top 50 des déposants de brevets

L'IMT se positionne dans le Top 10 des Etablissements de recherche et d'enseignement supérieur avec 33 publications de brevets dans le palmarès 2020 de l'INPI.

L'Institut Mines-Télécom (IMT) met sa recherche au service du développement économique avec une stratégie de valorisation axée sur le transfert de technologie, vers les entreprises, vers les start-up de ses incubateurs et en favorisant l'essaimage depuis ses laboratoires.

Acteur académique clé de la valorisation des brevets dans les territoires, l'IMT compte dans ses 8 écoles, 2 200 chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs de recherche, doctorants et post-docs (hors CIFRE) qui travaillent sur les grands enjeux technologiques du XXIe, à la croisée des grandes transformations industrielles, numérique et écologique. La qualité de sa recherche structurée autour de grandes thématiques phares permet de développer des leaderships scientifiques au service des besoins de l'économie et de la société.

La recherche partenariale, un modèle clé pour l'IMT

A travers ses deux labels Carnot M.I.N.E.S et Télécom & Société Numérique (premier Carnot académique en volume de recherche partenariale), l'IMT met les avancées scientifiques de ses laboratoires à l'épreuve des problématiques d'innovation des entreprises en proposant des modalités partenariales souples et adaptées à leurs besoins. Cela implique notamment une contractualisation rapide et une vision claire sur la propriété intellectuelle et l'exploitation des résultats futurs de la recherche. La doctrine de l'IMT consiste à limiter les cas de copropriété et à laisser à l'entreprise, les possibilités les plus souples et agiles en matière d'exploitation des résultats. En 2020, 13 brevets ont été déposés conjointement avec des entreprises.

Diffuser l'innovation en dehors d'une collaboration avec un tiers

Lorsqu'un chercheur produit un résultat propre transférable, l'IMT l'accompagne. Pour chaque invention ou innovation, l'IMT détermine de manière collégiale avec l'inventeur la stratégie de valorisation et de protection la plus pertinente avant un transfert. Celui-ci peut prendre plusieurs formes, de l'essaimage avec la création d'une spin-off, à la mise en place d'un partenariat avec un industriel pour exploiter l'innovation. Une start-up incubée dans l'un des incubateurs des écoles de l'IMT, peut également utiliser le brevet dans le cadre de ses activités.

Christian Picory-Donné, Directeur de la recherche partenariale et de la valorisation de l'institut Mines-Télécom : « *Ces résultats témoignent tout d'abord du potentiel scientifique et technique de nos laboratoires. Ensuite, pour être au service du développement économique, il faut disposer d'une politique de protection des résultats des recherches, de propriété industrielle claires et opérationnelles permettant de sécuriser les partenariats industriels. C'est notamment une des vertus du label Carnot. La mise en œuvre de cette politique explique la croissance de notre recherche partenariale au profit notamment des PME et ETI de notre écosystème. Dans le cadre de cette politique, les travaux de recherche partenariale avec les entreprises, le transfert des brevets, des logiciels protégés et savoirs faire tenus secrets constituent les leviers essentiels de diffusion des innovations, de compétitivité et de souveraineté de nos entreprises. Cette démarche au service des entreprises, est complétée par l'accompagnement de start-up en relation avec nos laboratoires comme par la création de spin-off par nos enseignants chercheurs. Sur ce point encore sont convoqués partenariats de recherche et transferts d'actifs de propriété industrielle en toute sécurité.* »

À propos de l'Institut Mines-Télécom www.imt.fr

Placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'économie, de l'industrie et du numérique, l'Institut Mines-Télécom est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche regroupant 8 grandes écoles : IMT Atlantique, IMT Lille Douai, IMT Mines Albi, IMT Mines Alès, Institut Mines-Télécom Business School, Mines Saint Etienne, Télécom Paris et Télécom SudParis, 2 écoles filiales : EURECOM et Insic et un réseau de partenaires stratégiques et affiliés. Ses activités menées dans les domaines des sciences de l'ingénieur et du numérique sont mises au service de la formation d'ingénieurs et de managers, de la recherche partenariale, de l'innovation et du soutien au développement économique. A l'écoute permanente du monde économique, l'IMT conjugue une forte légitimité académique et scientifique, une proximité avec les entreprises et un positionnement stratégique sur les transformations majeures du XXIe siècle : numériques, industrielles, énergétiques, écologiques et éducatives. L'IMT est membre fondateur de l'Alliance Industrie du Futur, et créateur avec la TUM de l'Académie franco-allemande pour l'industrie du futur, il est doublement labellisé Carnot pour la qualité de sa recherche partenariale. L'IMT forme chaque année plus de 13000 étudiants, réalise près de 70 millions de contrats de recherche et ses incubateurs accueillent une centaine de start-ups.

@IMTFrance

Contact presse :
Institut Mines-Télécom
Séverine Picault
+33 (0) 6 27 66 05 09 / +33 (0) 1 75 31 40 97
severine.picault@imt.fr